

AXE n° 5

# LES ÉLITES. HISTOIRE SOCIALE DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE À NOS JOURS

Claude-Isabelle BRELOT

**Claude-Isabelle BRELOT**  
Professeur d'histoire contemporaine  
à l'université Lumière Lyon 2

La création d'un axe *Élites*, à la mi-parcours du précédent quadriennal, ne s'explique pas seulement par le recrutement comme professeur de deux enseignants-chercheurs spécialistes de cet objet, Olivier Zeller (en histoire moderne) et Claude-Isabelle Brelot (en histoire contemporaine). Inscrite dans la postérité des travaux de Maurice Garden, elle se comprend aussi à la lumière de l'évolution de l'histoire sociale : c'est avec la prosopographie des élites de l'Ancien Régime, puis du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'ont été définies les nouvelles méthodes et les nouvelles approches de l'histoire sociale, en France du moins. L'enjeu est donc méthodologique. Études longitudinales au fil de la longue durée, exploration de l'éducation comme facteur décisif des destinées individuelles, évaluation du poids de l'individualisme dans les sociétés modernes, mesure de la mobilité géographique et de la mobilité sociale : autant d'objectifs réalisables à l'échelle modeste des *corpus* taillés dans le monde des élites, des noblesses aux petits notables.

Par là, cet axe met en œuvre des problématiques et des méthodes qu'il partage avec l'ensemble du Centre. Dans les rangs des élites prennent place les actionnaires et les administrateurs des sociétés industrielles étudiés par l'axe 1. Le statut d'élite est aussi celui des porte-parole qui diffusent l'évangile agronomique dans les paysanneries européennes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, et il y a profit à une étude conjointe des châtelains et des fermiers progressistes de la France physiocratique des années 1780-1840 (axe 4). Il en va de même pour les médecins (axe 3). C'est dire que la constitution et l'exploitation des *corpus* requiert la collaboration de plusieurs axes.

L'axe *Élites* ne se limite donc pas à la prosopographie des corps de la société d'Ancien Régime. Jouant sur la longue durée multiséculaire, du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, il est à même de contribuer au renouvellement des problématiques et des approches : il ne s'agit plus de démontrer la persistance – voire le dynamisme – des noblesses héritées de l'Ancien Régime et d'analyser la fluidité sociale au XVI<sup>e</sup> siècle ou dans la société post-révolutionnaire. Bien davantage, il convient de s'engager dans des directions jusqu'ici peu fréquentées, mais susceptibles d'éclairer l'articulation de l'individuel et du social dans les sociétés post-révolutionnaires. Comment saisir les ressorts de l'appartenance sociale ?

Le contrat quadriennal 1995-1998 a vu la création en 1997-1998 d'un atelier mensuel, qui a fédéré les démarches personnelles dans un cadre collectif. Pour le reste, les travaux des chercheurs et des enseignants-chercheurs ont relevé de la recherche individuelle jusqu'à la création de l'axe à la mi-parcours. Ils attestent l'évolution historiographique générale : la prosopographie des corps de l'État a ouvert un chantier pour l'étude de la

mobilité sociale, de telle sorte que l'élargissement du champ aux élites économiques et aux autres sciences sociales s'est imposé.

## ÉLITES ET MOBILITÉS

Les élites instituées tiennent une place centrale dans la recherche. Il s'agit, pour l'époque moderne, des financiers de la France des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et de la noblesse consulaire lyonnaise, avec, respectivement, Françoise Bayard et Olivier Zeller, ou encore, pour le XIX<sup>e</sup> siècle, des noblesses provinciales, avec Claude-Isabelle Brelot, qui, partie de l'étude de la noblesse de Franche-Comté, a ouvert son corpus à la noblesse du Val de Loire et aux élites du Lyonnais. Tous trois ont complété des fichiers constitués depuis des années par des études de cas à caractère biographique ou familial.

Massive est la contribution livrée par Olivier Zeller avec l'étude de la famille Brac de La Perrière, hardiment conduite du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Elle confirme l'intérêt d'une histoire lignagère enrichie par les archives privées et tournée vers l'analyse des facteurs de mobilité sociale ascendante et descendante, au fil des générations successives et dans la très longue durée. Cette étude de cas permet seule de mettre en évidence l'importance des inter-relations, qu'il s'agisse de réseaux de parenté ou de systèmes de protection, de montrer l'impact des pratiques de rupture par amélioration des apprentissages et par mobilité géographique systématiquement finalisée. Elle donne de la consistance à la notion, essentielle mais floue, de « capital d'honneur », suscitant ainsi une recherche sur le caractère socialement opératif des valeurs transmises et défendues au sein du cercle familial, en relation avec les stratégies patrimoniales.

Nourrie aux mêmes sources, la thèse de Natalie Petiteau, soutenue en décembre 1995 sous la direction de Claude-Isabelle Brelot, a été publiée en septembre 1997 par La Boutique de L'Histoire-Éditions sous le titre *Élites et mobilités : la noblesse d'Empire au XIX<sup>e</sup> siècle (1808-1914)*. Elle met en évidence la constitution d'une élite moderne, la fusion des élites et la réussite, toutefois seulement partielle, du projet napoléonien. Fondée, entre autres, sur la méthode prosopographique, elle décrit à la fois les mécanismes d'ascension sociale et de déclassement ou de reclassement. Natalie Petiteau a poursuivi les travaux ainsi engagés à travers différentes publications sur les processus de formation de cette élite, sur sa place dans la Légion d'honneur, sur les témoignages qu'elle apporte quant à la définition de la considération sociale ou des patriciats. Proche est la démarche de Bruno Dumons, qui s'est intéressé aux chevaliers de la Légion d'Honneur. La réussite de l'élite instituée par Napoléon apparaît partielle ; parfois éclatante, elle est consolidée, une fois sur quatre, par la fusion dans la noblesse ancienne dès la seconde génération.

La recomposition des élites et leur rivalité dans la France post-révolutionnaire font l'objet des recherches de Claude-Isabelle Brelot, qui s'est intéressée au cas-limite qu'est la fausse noblesse du XIX<sup>e</sup> siècle. Celle-ci, décriée par les juges d'armes, offre pourtant un observatoire révélateur de la position et de la perception des élites dans la société post-révolutionnaire. Plus que le rôle de l'argent, l'étude de la noblesse d'apparence montre l'importance des facteurs symboliques dans la réussite de l'usurpation de la noblesse. Le statut du château et du fief, le sang, dans une conception très laxiste de la parenté et de l'alliance, l'honorabilité acquise, enfin,

sont décisifs. Les marges de la nébuleuse des élites, autant que la création napoléonienne du Premier Empire, attestent le poids des représentations romantiques d'une chevalerie réinventée dans l'auto-proclamation de la noblesse. Se trouvent jalonnés l'enrichissement et l'infléchissement de l'idée de noblesse dans la société post-révolutionnaire.

Les élites dégagées par le suffrage, censitaire ou universel, offrent-elles un cas de figure différent ? Bruno Benoit et Bruno Dumons ont l'un et l'autre travaillé sur les élites urbaines du XIX<sup>e</sup> siècle. Bruno Benoit, pour son habilitation, a analysé les élites lyonnaises de la Révolution au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Quant à Bruno Dumons, il pose la question des rapports entre élites et pouvoirs locaux dans la France provinciale sous la Troisième République (1880-1950). Après avoir travaillé sur les débuts de l'intervention de l'État dans la société française de la Troisième République, à partir de l'exemple de l'Etat-Providence et des politiques de vieillesse, il a changé d'échelle en éclairant un autre aspect de l'étatisation de la société, avec la production de pouvoirs et d'élites spécifiques. Il vient ainsi d'achever une recherche sur les élites administratives de la haute fonction publique municipale de six villes de la France du Sud-Est (Annecy, Chambéry, Grenoble, Lyon, Roanne, Saint-Etienne) de 1884 à 1940. L'analyse porte notamment sur les carrières des responsables des grands services municipaux (voirie, secrétariat général, musée, bibliothèque, architecture,...) et sur leur insertion dans le monde des élites urbaines et des patriciats locaux. Cette recherche vient d'être publiée sous le titre *Les Élites municipales sous la Troisième République – Des villes du Sud-Est de la France*, Paris, CNRS Editions, 1998, 210 pages.

des élites n'oppose pas seulement des groupes d'âge historique différents : elle s'inscrit aussi dans l'espace national.

La perte de leur statut crée un traumatisme décisif. Les anoblis du Premier Empire, à lire Natalie Petiteau, accusent un déficit d'identité en 1815 et seul un petit noyau de fidèles vient constituer le rempart de la quatrième dynastie. Moins connu est le destin social des officiers et des soldats des armées impériales, rendus à la vie civile en 1815 et suivis dans leur trajectoire par Natalie Petiteau. La geste impériale leur vaut-elle reconnaissance d'un statut valorisant, ou doivent-ils rentrer dans le rang en supportant la souffrance de l'oubli ? La réaction de l'état-major et des officiers à la défaite de Waterloo est étudiée par J.-M. Largeaud dans sa thèse en cours. L'étude de la mémoire de la défaite de Waterloo permet d'analyser adhésion, réticences, repli et refus face à la notion de nation.

La crise des élites traditionnelles ouverte par la républicanisation de la société française, dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, constitue un chantier d'une grande richesse mais peu fréquenté, sous cet angle du moins. Faute de se voir reconnues, les élites anciennes s'abîment dans les vertus du sacrifice consenti, qui scelle un destin irréconciliable avec l'égalitarisme post-révolutionnaire : la noblesse fait alors le sacrifice de son être social au pied de la croix, juge Claude-Isabelle Brelot. D'autres se réfugient en jouant sur leur inscription dans la mémoire collective : telle lignée développe une culture patriecienne, faisant valoir que son histoire familiale, à elle seule, récapitule toute l'histoire collective de la ville libre impériale où elle a pris racine. Au temps de l'affaire Dreyfus, toute la noblesse ancienne ne bascule pas dans la droite des ligues anti-dreyfusardes : une minorité substantielle demeure décrochée du

débat franco-français, plus attentive aux informations venues des cours européennes et du Vatican qu'aux déchaînements nationalistes.

La France des années noires (1940-1944) et plus particulièrement la Résistance voient rejouer les ressorts de l'insertion des élites dans la nation. Claude-Isabelle Brelot a souligné les héritages qui déterminent l'entrée en résistance dans les rangs de la noblesse ancienne : les initiateurs renouent la chaîne des temps, effaçant les souvenirs de l'émigration et les soupçons de 1870 pour s'inscrire en continuité avec l'impôt du sang payé en 1914. D'autres y voient la fidélité à la tradition militaire familiale inaugurée avec le Premier Empire.

Pour poursuivre l'étude il convient de conduire approche prosopographique et recours à la collecte d'archives privées, telles les notes inédites de prison de Bertrand d'Astier de la Vigerie publiées par Laurent Douzou dans les *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent* en 1993. Elles rendent possible l'étude de la mémoire. Celle-ci est l'un des facteurs les plus puissants de l'identité des élites qui se définissent aussi par leur conscience d'appartenance à une lignée. Avec la Résistance, il y a lieu de distinguer la mémoire des élites et la trace que la mémoire sociale conserve de leur participation à la geste résistante.

Sous bénéfice d'un inventaire qui reste à faire, la mémoire propre aux élites, anciennes notamment, est fortement ambivalente : on célèbre bien quelques héros éponymes mais dans le même temps on laisse aux oubliettes tel officier général devenu agent d'un réseau de renseignements et mort en héros, Compagnon de la Libération à titre posthume, au motif (inavoué mais puissant) qu'il a récusé le système de valeurs dont il avait hérité par tradition familiale. Une chape de plomb pèse sur

sa mémoire au point que sa fille, née en 1943 et adoptée par la plus proche famille du héros, ne découvre que fortuitement à l'âge adulte qu'il était son père et qui était son père.

Quant à la mémoire sociale, elle tend à ne retenir, depuis le 19 décembre 1964, qu'un nom : celui du héros éponyme Jean Moulin. Pourquoi a-t-il été ainsi distingué, lui et non un autre ? Émanation d'une forme d'élite républicaine méritocratique, le préfet Jean Moulin témoigne-t-il, par son destin posthume, de ce que toutes les élites ne se valent pas dans les représentations forgées après coup ? Réalise-t-il au contraire la synthèse d'horizons aussi divers que le sont les élites ? Ces interrogations ne peuvent recevoir de réponse qu'au prix d'une analyse étendue à un corpus constitué avec soin et qui se situe dans la continuité de l'analyse de l'évolution de la société française dans les cinquante dernières années. Dans une perspective comparative, il faudrait creuser la question de savoir pourquoi certains belligérants de la deuxième guerre mondiale ont choisi de célébrer un soldat inconnu pour commémorer les sacrifices alors consentis (c'est le cas de l'ex-URSS) quand la France a fortement incarné sa lutte, qu'il s'agisse de la translation des cendres de Jean Moulin au Panthéon ou des cercueils de combattants identifiés déposés dans la crypte du Mont Valérien. N'est-ce pas là une façon de marquer le caractère élitaire ou élitiste, donc minoritaire, du combat pour la Liberté entre 1940 et 1944 ?

Une question qui amène à aborder un autre aspect : les élites résistantes rendent d'une certaine manière perceptibles les raisons pour lesquelles la représentation des élites, dans les faits comme dans les mentalités, est toujours par essence profondément ambivalente. Ce qui les distingue et leur confère une légitimité

est estimable – d'aucuns diraient admirable – mais cela les juche sur un piédestal qui souligne à tout le moins *a contrario* l'ordinaire du comportement de leurs contemporains. Ce qui fonde leur statut, c'est d'avoir été à part du plus grand nombre. Ils sont, au sens où les Grecs de l'âge classique employaient le terme, les *Aristoi*, les meilleurs, les bons. D'où les relations complexes que la mémoire sociale entretient avec cette minorité.

La concurrence économique entre élites anciennes et parvenus de la fortune infléchit les attitudes et comportements. Au luxe ostentatoire des grands seigneurs qui dépensent sans compter, les vieilles maisons du faubourg Saint-Germain substituent la simplicité, de façon à se distinguer des nouveaux riches au mauvais goût. Cette surenchère à la simplicité devient le canon du bon goût, dans le Paris des années 1820 comme dans celui de 1890. Les évolutions du savoir-vivre repérées par C.-I. Brelet soulignent ainsi la dynamique d'une culture d'ordre qui n'est pas fossilisée dans l'immobilisme, mais qui se révèle capable de réaction et d'invention face à la recomposition des élites sociales. C'est la raison pour laquelle la confrontation des fichiers et des analyses est nécessaire entre l'axe 1 et l'axe 5 : le corpus des nobles de vieille souche, celui des patrons du Second Empire, celui enfin des actionnaires et des dirigeants des sociétés industrielles permettent d'étudier les inter-actions consécutives à la rivalité et à la concurrence d'élites d'âge historique différent.

---

## PERSPECTIVES 1999-2002

Trois ouvertures seront faites dans les directions suivantes :

– *les équipes universitaires* qui mènent des recherches sur les élites. Nombreuses, elles demeurent cependant isolées. Les Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire de Périgueux, créées en 1989 autour d'André Debord et d'Anne-Marie Cocula, se consacrent en effet plus à la castellologie et à l'archéologie qu'à l'histoire sociale des châtelains et des élites. La nécessité d'un fonctionnement en réseau se fait donc sentir.

– *la coopération internationale*, tournée notamment vers une étude comparée des noblesses européennes. Un projet de colloque est concerté pour 2001 entre le Professeur Reif, de la Technische Universität de Berlin, et Claude-Isabelle Brelot, et pour 1999 entre le professeur Middell (département de Lettres, université de Leipzig) et Françoise Bayard. Des ouvertures doivent être poursuivies avec la Belgique et l'Italie. Avec la Fondation d'Arenberg à Enghien (Belgique) sont déjà établies de très bonnes relations.

– *la pluri-disciplinarité*. Claude-Isabelle Brelot souhaite reprendre le séminaire informel tenu depuis 1993 à l'IRESO sur *Les noblesses au XX<sup>e</sup> siècle* avec Monique de Saint-Martin, Michel Pinçon, Monique Charlot-Pinçon (sociologie), Tiphaine Barthélémy (ethnologie), Cyril Grange (histoire) et quelques autres chercheurs.

Deux principes de méthode seront maintenus, qui correspondent à un programme déjà esquissé depuis deux ans et maintenant formalisé pour quatre ans. Ils permettront de suivre deux directions de recherche innovantes selon un échéancier concerté au sein de l'équipe (5.5).

### La collecte des archives privées

Elle apparaît comme de première nécessité : la richesse de ces fonds et les

menaces qui pèsent sur eux en font même une urgence. Tous les chercheurs de l'axe en ont une expérience individuelle, puisqu'ils ont réussi à obtenir l'accès à des archives privées. Mais aujourd'hui ils jugent nécessaire une organisation collective qui puisse aboutir à des résultats aussi positifs que ceux de l'enquête relative aux archives d'entraide (axe 1).

L'objectif est de conduire un repérage et de négocier ponctuellement l'ouverture des fonds. L'intérêt scientifique consiste dans l'enrichissement des sources, de manière à saturer les corpus d'informations diversifiées.

Trois principes sont arrêtés :

– Il s'agit d'archives privées, **sans exclusives**, et pas seulement d'archives de châteaux.

– Priorité est donnée à la **Région Rhône-Alpes**, sans exclusivité toutefois. Olivier Zeller, Françoise Bayard et Bruno Dumons ont déjà construit un réseau de relations efficaces à Lyon. A Grenoble, Yves Soulingeas, conservateur des archives départementales, a une excellente connaissance des fonds privés de l'Isère. Claude-Isabelle Brelot a pris contact avec le marquis de Quinsonas – Oudinot, représentant régional de l'Association d'entraide de la noblesse française à Lyon, et une première négociation a été réussie en faveur d'un étudiant de DEA de l'axe 4 (*Economies et sociétés rurales*) Elle négocie actuellement, enfin, l'accès aux archives de la maison d'Arenberg (Enghien, Belgique), d'importance européenne.

– L'enquête sera conduite en relation avec les services publics d'archives – directeurs des archives départementales et conservateurs des Archives nationales (Mme Ariane Ducrot) –.

### Les études longitudinales dans la longue durée multiséculaire

Pour une part, essentielle, le regard sur les élites relève de la micro-histoire. Les méthodes de l'histoire lignagère, qui sont sujettes à un processus de redéfinition constante, visent tout particulièrement à étudier les facteurs de mobilité sociale ascendante et descendante au fil de lignages étudiés dans la très longue durée à partir de fonds privés. Seules des études de cas fondées sur une documentation privée d'une très grande richesse (familles Brac, Monlong, Valesque, Petitot, Cabanon, Journel, négociants de la première et de la seconde fabrique lyonnaise) permettent de repérer les stratégies au fil des documents et à l'épreuve des événements, tout en fixant la part de la contingence.

Cinq corpus prosopographiques sont en cours de constitution et d'exploitation :

#### *Les bourgeoisies de l'époque moderne*

– la bourgeoisie juridique lyonnaise aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (Olivier Zeller). Le dépouillement exhaustif des livres de bourgeoisie se complète de l'étude des pratiques et des conflits liés à l'acquisition du droit de bourgeoisie, tandis que l'étude des modes d'emploi du titre de « bourgeois » montre l'affaiblissement de la bourgeoisie en tant que catégorie juridique, au profit d'une nouvelle notion liée à un mode de vie, la bourgeoisie d'honneur.

– les familles de la finance aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (Françoise Bayard), avec prolongation possible des recherches au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (Claude-Isabelle BreLOT)

– Même continuité dans l'étude des activités de la famille Monlong, issue de

la soierie lyonnaise au XVIII<sup>e</sup> siècle, dont les archives privées feront l'objet d'une publication (Françoise Bayard, Olivier Zeller).

#### *Les élites instituées par l'État : les personnes décorées de la Légion d'Honneur*

– corpus des soldats faits chevaliers à titre militaire par le Premier Empire (échantillons vauclusiens et varois, pour l'instant, permettant de suivre le devenir des soldats de l'Empire après 1815, NataLIE Petiteau).

– corpus des légionnaires (1870-1940) dans une dizaine de départements français (Bruno Dumons)

#### *Les élus au XIX<sup>e</sup> siècle*

– corpus des élus des municipalités de Lyon (années 1880 – début du XX<sup>e</sup> siècle, sous les mandats d'Antoine GAILLETON et Victor AUGAGNEUR) (B. Benoit)

– conseillers généraux et maires des départements de l'actuelle région Rhône-Alpes (1800-1884) (corpus commun à l'axe 5 et à l'axe 4, Claude-Isabelle BreLOT)

– sénateurs et parlementaires de la Troisième République (1870 – 1940), en liaison avec l'enquête nationale dirigée par Alain Corbin et Jean-Marie MAYER dans le cadre d'une URA (Claude-Isabelle BreLOT, nombreux recoupements avec le corpus suivant et les corpus d'Olivier Zeller).

*Les administrateurs des sociétés industrielles et commerciales des départements de l'actuelle Région Rhône-Alpes (1<sup>re</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle)* (corpus commun à l'axe 1 et à l'axe 5, H. Joly, C.-I. BreLOT, contrat ARASH ; nombreux recoupements avec le corpus des « Patrons du Second Empire » de Serge Chassagne). Les recherches post-

doctorales de Catherine Vuillermot seront consacrées à la prosopographie des administrateurs et des actionnaires des sociétés électriques du groupe Durand, prosopographie commencée pour sa thèse de doctorat.

*Les élites dans les réseaux de Résistance (1941-1944)*

L'objectif est double :

– épistémologique : Olivier Zeller et Claude-Isabelle Brelot envisagent une publication consacrée à une réflexion méthodologique relative à l'histoire lignagère. La pratique des fonds privés des époques moderne et contemporaine, tout-à-fait spécifiques, invite en effet à une analyse critique et méthodologique.

– méthodologique : La prosopographie des élites modernes et contemporaines butte depuis des années sur une difficulté essentielle : la connexion des fichiers, de petite taille, certes, mais saturés d'information hétérogènes et organisés, dans le cadre d'une thèse, par exemple, par des chercheurs isolés. Or il semble possible de réaliser cet objectif à l'échelle de la ville de Lyon ou à celle de la région : les élites urbaines, à Lyon, peuvent être considérées comme une entité globale. Ainsi l'homogénéité de cet horizon social dans la longue durée rend possible la connexion des fichiers et l'étude longitudinale des trajectoires familiales. Elle permet ainsi de saisir la mobilité des élites.

**La mobilité des élites**

La prosopographie des élites a souvent organisé les corpus autour d'institutions et de groupes professionnels placés au sommet de l'État. Les élites n'en constituent pas pour autant un monde immobile, voire fossile. Constamment menacées par la conjoncture et les vagues de fond des évolutions écono-

miques, soumises aux besoins des États, contestées par les réformes et les révolutions, elles connaissent bien davantage une complexité croissante. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, elles constituent dans la société post-révolutionnaire une nébuleuse aux contours flous, fonctionnant comme une pompe aspirante et refoulante. Trois recherches permettront d'organiser la problématique de la mobilité des élites :

*Les trajectoires d'ascension sociale* sont les mieux connues. Elles sont essentielles à l'historiographie de l'époque moderne. Françoise Bayard poursuivra l'exploitation de la prosopographie des Familles de la finance au XVII<sup>e</sup> siècle. Olivier Zeller, quant à lui, prévoit la publication de la synthèse des quatre tomes de l'édition privée de son histoire des Brac de La Perrière. Parus sous forme d'édition privée, en souscription, ces volumes suivent, selon les règles du genre, une trame chronologique. Toutes les données à caractère scientifique ayant été soigneusement sauvegardées, une réécriture thématique condensée permettra de mettre en relief les rapports entre mobilité sociale d'une part, et, d'autre part, apprentissages, réseaux, géomobilité, stratégies patrimoniales, image d'honneur collectif et modes d'organisation familiale. L'histoire lignagère met en relief l'importance des interrelations, qu'il s'agisse de réseaux de parenté ou de systèmes de protection, montre l'impact des pratiques de rupture, par amélioration des apprentissages et par mobilité géographique systématiquement finalisée. Elle donne de la consistance à la notion essentielle, mais floue, que constitue le « capital d'honneur », et suscite donc une recherche portant sur le caractère socialement opératif des valeurs transmises et défendues au sein du cercle familial, en relation avec les stratégies patrimoniales.

*La mobilité descendante*, elle, n'a guère retenu l'attention. Moins visible, plus difficile à saisir dans les archives de l'État et des institutions provinciales, elle offre un angle d'approche novateur. Autant que la mobilité ascendante – et sans doute plus –, elle permet la mesure de la fluidité sociale, de ses rythmes et de ses mécanismes. Elle contribuera à équilibrer l'historiographie du social, menacée de souligner de façon répétitive, voire unilatérale, les réussites, collectives et individuelles, des élites occidentales.

L'étude du déclassement dans la société française du XIX<sup>e</sup> siècle sera conduite par Claude-Isabelle Brelot dans trois directions :

- grâce à l'exploitation sérielle et qualitative des fonds susceptibles de repérer les individus en cours de déclassement et de cerner les circonstances qui le provoquent. Les demandes de secours archivées par les ministères au fil du XIX<sup>e</sup> siècle (Archives nationales, F<sup>1</sup> D III par exemple, mais aussi F<sup>15</sup>) constituent un gisement archivistique considérable, mais jusqu'ici demeuré en jachère. En septembre 1998, la thèse de Nathalie Ploquin s'attaquera à cette documentation. D'autres fonds seront mis à contribution, non moins importants : *factum*, si éclairants pour les conflits familiaux au sein de fratries (collections et archives privées), archives judiciaires (écrou des prisons, à la suite d'emprisonnements pour dettes), procédures de changement de nom engagées par les familles nobles tombées en dérogance et désireuses d'abandonner la particule... Le déclassement de l'individu, du château et de l'hôtel particulier est bien souvent entraîné par celui de la petite ville déclinante ou du village dépérissant (axe 2 et axe 4).

- L'exploitation régionale des repérages réinsérera les déclassés dans leur groupe d'origine, dont ils ont générale-

ment été oubliés ou rayés. Les données trouveront tout leur sens à la faveur de ces approches conduites à l'échelle la plus fine (individu, famille) mais dans la longue durée de l'histoire des maisons nobles. C'est ainsi que le sort des pensionnaires des hôpitaux provinciaux, hébergés à titre onéreux à la demande des familles, apporte un éclairage précieux sur les déclassements qui frappent un rameau d'un lignage ou un vieillard esseulé.

- Les reclassements incessants qui, en définitive, agitent l'horizon des élites apparaîtront ainsi plus clairement. Ils sont de nature à nuancer l'auto-célébration de l'excellence des élites. Ils jetteront un éclairage nouveau sur l'âpreté des familles à maintenir leur statut, sur la persévérance des solidarités des lignages soucieux de défendre contre eux-mêmes les fils de famille tombés dans l'indigence, sur le désespoir des mères, enfin, face au dévoiement définitif d'un enfant trop gâté. Succès et insuccès ouvriront une analyse plus fine des rigidités sociales, des angoisses et des fantasmes relatifs aux bas-fonds de la société parisienne.

**La mobilité géographique** des élites, elle, représente un enjeu important sous l'angle méthodologique

Si l'importance de Paris dans la genèse des élites apparaît comme un thème majeur, la démonstration de l'identification des grandes maisons comme des petits notables à leur seigneurie, à leur château, à leur ville et à leur province est un acquis incontestable. Encore faut-il maintenant expliquer que ce culte des origines, plus ou moins mythologiques, et cet historicisme plus ou moins scientifique ne constituent pas un obstacle au rôle dirigeant – donc à la participation aux sphères du pouvoir national. L'espace/temps des élites peut donc être caractérisé par le cumul des

enracinements – local, régional, national et étranger –, cumul qui apparaît constitutif de leur statut et de leur être social.

Or l'étude des assises supranationales et cosmopolites des élites a été assez peu travaillée jusqu'ici. Certes, on sait l'importance, dans l'éducation aristocratique ou patricienne, du Grand Tour des fils des grandes maisons. On souligne la présence d'une aristocratie internationale dans les grandes capitales (axe 2). Mais on connaît mal, ou pas du tout, l'assise géographique des fortunes foncières qui transcendent les frontières. On a peu étudié le redéploiement des stratégies politiques et économiques consécutives aux refontes successives de la carte de l'Europe, de 1792 à 1848. Autant de thèmes pour lesquels la lecture des correspondances des différentes branches d'une même maison princière se révèle des plus prometteuses. Tel est le cas des lettres échangées entre la Belgique, la France, la Prusse et l'Italie entre les branches de la maison d'Arenberg pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ; Claude-Isabelle Brelot dépouillera et exploitera ce fonds exceptionnel en volume et en qualité. Natalie Petiteau est sur la trace de correspondances offrant un intérêt analogue dans les rangs des titrés du Premier Empire. Quant à Françoise Bayard, elle prépare la publication du journal de voyage d'un secrétaire d'ambassade du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Les recherches réalisées dans l'axe 2 autour des pratiques de l'hospitalité montreront elles aussi la force des solidarités supranationales. Tous ces travaux présentent l'intérêt supplémentaire de préparer une étude comparée des noblesses européennes.

Cette dimension comparative est déjà inscrite dans le travail de l'axe avec les recherches d'un doctorant, Thierry Jacob, qui portent sur les reconversions agro-industrielles de la noblesse de la

province prussienne de Saxe de 1860 à 1914/18. La communauté des problématiques est évidente entre lui, Natalie Petiteau et Claude-Isabelle Brelot.

Les recherches d'Hervé Joly et les premiers dossiers de la prosopographie des dirigeants des sociétés industrielles (contrat ARASH, axe 1) enrichissent cette problématique. Non seulement l'assise des fortunes, des activités et des revenus s'y trouvera précisée, mais l'interrogation relative aux lieux de décision pose la question du maintien du statut d'élites locales plus ou moins menacées dans leur statut traditionnel par la centralisation ou l'internationalisation.

Laurent Douzou inscrit également ses travaux dans cette problématique. C'est en effet toute la question de la participation des élites à la construction sociale de la nation qui se trouve posée. Comment les élites ont-elles fait face au traumatisme de la défaite de 1940, à ses lourdes et multiples conséquences ? Comment des élites décriées, accusées d'avoir largement contribué à l'issue désastreuse de 1940, ont-elles agi et réagi ? Y eut-il au bout du compte un renouvellement des élites ? « Gens d'élite », selon une expression de Maurice Agulhon, les Résistants le furent dans toutes les acceptions du terme. Cette société clandestine fort hiérarchisée a-t-elle été construite en prenant appui sur la culture et les usages des élites antérieurement aux commandes ? Société profondément égalitaire, la communauté clandestine a néanmoins distillé une forte hiérarchie dont les ressorts ne sont pas sans évoquer ceux qui, en temps de paix, structurent et fondent les prééminences de tel ou tel groupe, de tel ou tel individu.

Les élites anciennes, avec la noblesse, ont, comme les autres catégories sociales, tenté de s'inscrire vaillamment dans le paysage bouleversé d'après 1940. Au-delà des figures emblématiques des Menthon, d'Astier, d'Estiennes

d'Orves, comment les élites anciennes ont-elles réagi ? Pour l'établir, il faut tenter une approche prosopographique complexe qui doit impérativement faire appel parallèlement à la collecte d'archives privées. Déjà entreprise, cette collecte doit être amplifiée et systématisée. Le même souci vaut pour les archives judiciaires qui fournissent quantités d'informations précieuses autorisant à mieux cerner le degré d'implication de ces élites. C'est également une façon de saisir les ressorts de l'appartenance sociale comme ses représentations. Il appert ainsi des sources judiciaires aujourd'hui largement accessibles sur dérogation (dossiers d'instruction et jugements) que l'engagement de membres des élites anciennes a été d'autant plus mal compris et accepté par les représentants de l'État français (policiers et magistrats, personnel politique à son niveau le plus élevé) qu'on eût attendu d'eux un comportement respectueux de l'ordre établi et des principes d'un nouveau régime qui puisaient loin.

L'analyse des choix des actionnaires et administrateurs des sociétés industrielles qui jouèrent un rôle de tout premier plan dans l'émergence, puis dans l'organisation de la Résistance, requiert des questionnements analogues. Il faut, à partir d'études de cas précises, résoudre le point de savoir si le mode de résistance de ces élites s'articule avec ce qui les a constituées en tant que telles.

### **La configuration des élites, entre réalités sociales et représentations**

L'enrichissement des problématiques conduit à des questions renouvelées sur la définition des élites. Non seulement celles-ci apparaissent dans leur fragilité. Elles se révèlent encore dans une diversité qui traverse la profondeur de la société française.

### *Les petites élites*

Les élites, en effet, peuvent être petites, locales, elles ne cumulent pas tous les pouvoirs mais n'en jouissent pas moins d'un statut spécifique. Elles offrent un cas-limite extrêmement intéressant pour l'historien.

Le projet de Bruno Dumons, « *Élites et pouvoirs locaux (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)* », vise à repérer les modalités et les processus de production d'une élite fabriquée suivant les valeurs de l'État républicain et de la construction du « *citoyen-modèle* ». Parallèlement, il envisage d'élaborer en collaboration avec Gilles Pollet, professeur à l'université Jean-Moulin Lyon 3, une table ronde puis une publication sur les élites des administrations municipales de grandes villes européennes (Barcelone, Genève, Lyon, Milan), journée à laquelle participeraient des chercheurs spécialistes d'histoire urbaine et d'histoire des élites. Cette direction de recherche fait aussi l'objet d'une histoire comparée entre les villes de Lyon et Leipzig.

Cette réflexion rejoint celle de Claude-Isabelle Brelot lorsqu'elle s'interroge sur le statut des chefs de bureau qui construisent l'administration préfectorale au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, mais dont le statut demeure celui d'employé. Leur rôle, considérable dans la vie sociale et administrative, sera étudié à la faveur des recherches préparatoires au Bicentenaire des préfetures. Même problématique avec une catégorie spécifique du monde rural, celle des modestes notabilités villageoises (Natalie Petiteau), qui recoupe les travaux de l'axe 4.

Enfin, la fonction des « *petites élites* », celles des bourgs et des petites villes, est essentielle pour la compréhension de la France des années 1940, selon Laurent Douzou. On ne peut l'appréhender avec quelque chance de pré-

cision sans jauger leur pouvoir jusqu'à la défaite de 1940 dont il n'est pas sûr que l'effet de souffle les ait privées de leur influence et de la sorte de magistère qu'elles détenaient et exerçaient.

Autant de directions qui devraient permettre de nuancer l'identification habituelle des élites par l'excellence.

### Étude des représentations politico-sociales

Les élites, d'ailleurs, tombent sous le coup de la critique sociale. Il semble utile d'ouvrir des travaux consacrés aux représentations négatives et ambivalentes :

– au sein des élites du XVIII<sup>e</sup> siècle lyonnais, avec l'analyse d'un corpus de pamphlets manuscrits. Depuis les travaux de Maurice Garden, les élites lyonnaises du XVIII<sup>e</sup> siècle sont connues pour leurs divisions. Les convulsions de la vie municipale ont suscité la production de pamphlets féroces, retrouvés dans les fonds privés : leur étude permet de brosse, en négatif, une image des valeurs sociales communes aux élites lyonnaises.

– Françoise Bayard et Claude-Isabelle Brelot s'intéresseront aux caricatures, l'une des financiers, l'autre de la noblesse dans la presse et dans le carnet de croquis d'Henri de Greffulhe. Les accusations sont-elles récurrentes ?

– Quant aux élites résistantes étudiées par Laurent Douzou, elles rendent d'une certaine manière perceptibles les raisons pour lesquelles la représentation des élites, dans les faits comme dans les mentalités, est toujours par essence profondément ambivalente. Ce qui les distingue et leur confère une légitimité est estimable – d'aucuns diraient admirable – mais cela les juche sur un piédestal qui souligne à tout le moins *a contrario* l'ordinaire du comportement de leurs contemporains. Ce qui fonde

leur statut, c'est d'avoir été à part du plus grand nombre. Ils sont, au sens où les Grecs de l'âge classique employaient le terme, les *Aristoi*, les meilleurs, les bons. D'où les relations complexes que la mémoire sociale entretient avec cette petite communauté de *happy few* au sens shakeasparien de l'expression.

### *Le rapport à l'argent et au temps*

Enfin, il est opportun de ne pas négliger le socle économique de l'étude sociale. Si le luxe des consommations et de l'habitat aristocratique (axe 2) donne à voir le cumul de tous les signes extérieurs de richesse, l'orgueil de la simplicité passe pour être la seule marque de la distinction de l'éducation première. Du moins est-ce la position de repli sur laquelle campent les élites traditionnelles ou instituées lorsqu'elles sont menacées par la rivalité de groupes concurrents. Cette réaction complexe est d'autant plus intéressante qu'elle impose de prendre en compte une donnée essentielle pour la compréhension des élites : leur âge historique, sans doute aussi décisif dans les hiérarchies sociales que la fortune. Tous les chercheurs de l'axe trouvent là un sujet de réflexion fondateur.

La mémoire, en effet, est un des facteurs les plus puissants de l'identité des élites qui se définissent d'abord (Claude-Isabelle Brelot) par leur conscience d'appartenir à une lignée. Dans l'histoire de la Résistance, Laurent Douzou se propose de distinguer la mémoire des élites et la trace que la mémoire sociale conserve de la participation des élites à la geste résistante.

### ÉCHÉANCIER

Les chercheurs de l'axe 5 se donnent deux lieux de confrontation :

*Un séminaire mensuel*, le premier jeudi de chaque mois, de 18 à 20 heures à la MRASH. Ce séminaire rassemble les chercheurs de l'axe et les étudiants de DEA et de maîtrise ainsi que les docto-rants.

*Des tables rondes thématiques.* Non seulement elles organiseront la recherche autour d'échéances précises, mais elles favoriseront les échanges avec les autres équipes – assez nombreuses – qui travaillent sur les élites dans les sociétés modernes et contemporaines. À terme – en quatre ans –, ces échanges devraient aboutir à un fonctionnement en réseau des équipes.

Les thèmes suivants sont envisagés :

– « Les élites, capitales régionales et capitales nationales. Étude comparée : Lyon/Paris, Leipzig/Berlin ». Journée d'étude prévue en septembre 1999 en coopération avec l'université de Leipzig (professeur Middel).

– « Les bourgeoisies », sujet si clas-sique qu'il est peu à peu abandonné. Il doit être repris aujourd'hui.

– « La simplicité aristocratique ». Jus-qu'ici les élites ont en effet été identifiées et étudiées à travers les consommations luxueuses, la dépense ostentatoire et l'endettement qu'impose l'art du paraître. Mais elles se singularisent de façon peut-être plus significative par la surenchère à la simplicité, affichée face à la concurrence des nouveaux riches dès l'époque moderne et plus encore sous le Premier Empire et à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cette table ronde pourra être élargie à l'analyse des rapports à l'argent. Elle rejoindra ainsi les études en cours sur la consommation et sur ses usages sociaux.

– « Les élites des administrations municipales » des grandes villes euro-péennes (Barcelone, Genève, Lyon, Milan, Leipzig...)

– « Le cosmopolitisme aristocratique en Europe du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles » :

assise supranationale des propriétés fon-cières, ruptures avec les processus de construction nationale, de l'émigration à l'exil, pratiques culturelles....

## MEMBRES DE L'ÉQUIPE

### Enseignants et chercheurs

Françoise BAYARD, professeur d'histoire moderne à l'université Lumière Lyon 2

Bruno BENOIT, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Lyon

Claude-Isabelle BRELOT, professeur d'histoire contemporaine à l'univer-sité Lumière Lyon 2

Laurent DOUZOU, maître de confé-rences à l'université Lumière Lyon 2

Bruno DUMONS, chargé de recherches, Centre Pierre Léon

Jean LORCIN, professeur d'histoire moderne à l'université Lumière Lyon 2

### Post-doctorants

Natalie PETITEAU, maître de confé-rences à l'université d'Avignon

Catherine VUILLERMOT, professeur cer-tifié

### Doctorants

Frédérique LANDAIS, « Entrepreneurs en confection aux XIX<sup>e</sup> siècle et XX<sup>e</sup> siècles : la famille et l'entreprise Gravereaux, de la région parisienne à Argenton-sur-Creuse (Indre) ».

Jean-Marc LARGEAUD, « Waterloo dans la mémoire des Français, de 1815 à 1871 ».

Jean-Marc OLIVIER, « L'industrialisation de Morez et de sa région (Jura), de 1780 à 1880 ».

Philippe PICOCHÉ, « La verrerie de Por-cieux (Vosges) aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ».

---

**ATELIER**

– jeudi 5 février 1998 : Problèmes de définition : grandes et petites élites

Natalie PETITEAU, « De l'hétérogénéité sociale des titrés impériaux à l'affirmation de la noblesse napoléonienne ».

– jeudi 19 février 1998 : Prosopographie des élites

Françoise BAYARD, « Surintendants et contrôleurs généraux des finances sous l'Ancien Régime ».

Bruno DUMONS, « Le corpus des élites de l'administration municipale de la région lyonnaise (1890-1940) »

– jeudi 5 mars 1998 : Généalogie : de l'individuel au social

Olivier ZELLER, « Du bon usage de la généalogie »

Hervé JOLY, « Devenir d'une famille et transformation d'un groupe industriel : les Gillet au XX<sup>e</sup> siècle ».

– jeudi 2 avril 1998 : Élités et réseaux

Delphine ESTIER, « Les réseaux de fidélité des prévôts des marchands et échevins lyonnais au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Sources, méthodes, premiers résultats ».

Alexandra d'AMPHERNET, « Les réseaux d'amitié dans la noblesse de l'Ouest au XIX<sup>e</sup> siècle ».

– jeudi 28 mai 1998 : Élités et mobilité

Nathalie PLOQUIN, « Trajectoires de déclassement au XIX<sup>e</sup> siècle ». Frédérique LANDAIS-COURANT, « Les reclassements au sein du patronat de la confection de la chemiserie d'Argenton-sur-Creuse (Indre) ».